Tarifs

Transaction, Location, Gestion, Syndic

AU 01/04/2022

TARIFS MAXIMUMS PRATIQUES

1/ HONORAIRES DE LOCATION

BAIL HABITATION NUE et MEUBLE a la charge du propriétaire : offert.
AUTRE BAIL (commercial, professionnel) : 1 mois de loyer TTC à la charge du preneur.

2/ HONORAIRES DE VISITES, CONSTITUTION DE DOSSIER ET REDACTION DE BAIL, (locations nues et meublées).

Ces tarifs s'appliquent aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires

Jusqu'à 35 m2	6 € TTC	De 36 m2 à 60 m2	5 € TTC
De 61 m2 à 100 m2	4 € TTC	Au-delà de 101 m2	3 € TTC

Rédaction de bail seule : 100€ TTC à la charge du locataire
(Plafonnée à 10€ TTC /m2) 100€ TTC à la charge du propriétaire

Bail commercial : 291.67 € HT / 350 € TTC

3/ ETAT DES LIEUX

A la charge du propriétaire 3 € TTC/m2
A la charge du locataire 3 € TTC/m2

4/ TRANSACTIONS

VENTES D'IMMEUBLES, TERRAINS, LOCAUX, FONDS de COMMERCES
5 % TTC sur le prix de vente affiché en cas de **mandat non exclusif.**
4,5 % TTC sur le prix de vente affiché en cas **de mandat exclusif.**
Forfait minimum 6000 € TTC en cas de mandat exclusif.
Forfait minimum 6500 € TTC en cas de mandat non exclusif.
A la charge du vendeur

Absence de garantie financière en transactions

5/ GESTION LOCATIVE

8 % H.T. (9.60 % TTC) des sommes encaissées.

6/ SYNDIC

- Gestion courante, par lot, par an 166.67€ HT / 200€ TTC
- Forfait minimum par copropriété 1666.67€ HT/2000€ TTC (par an)